

**Zeitschrift:** Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Herausgeber:** Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Band:** 3 (1906-1913)

**Heft:** 2

  

**Rubrik:** Mémoires, rapports, etc.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Mémoires, Rapports, etc.**

*Présentés à la Société.*

734. — *Séance du 8 novembre 1906.*

**La généalogie de Sainte-Beuve, par M. Eugène RITTER.**

M. Eugène Ritter rend compte d'une publication de M. Victor Picou, lequel a fait des recherches généalogiques sur la famille de sa mère, qui était née Sainte-Beuve, et sur toutes les familles de ce nom.

Sainte-Beuve en Rivière et Sainte-Beuve aux Champs sont deux localités de Normandie, à mi-chemin entre Aumale et Neuchâtel. Il y eut là une famille féodale de Sainte-Beuve, dont le plus ancien représentant a pris part à la première croisade. La filiation que M. Picou a établie ne commence qu'un siècle plus tard et se poursuit régulièrement pendant neuf générations. Elle est accompagnée de la mention de quelques personnages égrenés qui avaient le même rang social, et dont les derniers sont du commencement du seizième siècle. Parmi les alliances de cette noble famille, on remarque celle de Laurent de Sainte-Beuve — qui est mort à la bataille d'Azincourt — avec Catherine de Montmorency.

M. Picou a dressé la généalogie de quatre autres familles du même nom, dont les souches remontent respectivement :

à 1540 : c'est la famille du docteur janséniste du XVII<sup>me</sup> siècle, dont il est parlé dans le *Port-Royal* de Sainte-Beuve ;

à 1587 : nous en parlerons tout à l'heure ;

à 1695 : c'est la famille d'un juge au tribunal de la Seine, dont le célèbre écrivain, son homonyme et son contemporain, a parlé aussi dans son *Port-Royal*. Le dernier représentant de cette famille, aujourd'hui, est un religieux bénédictin, Dom René de Sainte-Beuve ; il a dû quitter la France, comme les autres membres de son ordre, qui ont voulu continuer à vivre selon la règle de saint Benoît ;

à 1715 enfin : c'est la branche de l'illustre critique et poète. Ses ascendants ont occupé des fonctions administratives, qui paraissent avoir été en échelle descendante : son arrière-grand-père était lieutenant de la ville et du château de Moreuil en Picardie ; son grand-père était procureur fiscal ; son père, employé dans l'administration des octrois.

De ces quatre familles, un généalogiste à venir réussira peut-être un jour à retrouver les liens ; il saura peut-être les rattacher à une souche commune, et qui sait ? à la famille féodale elle-même ! En attendant, M. Picou a fait de bonne besogne, s'appliquant à ne rien dire qui ne soit vrai, simple et puisé dans des documents authentiques. M. Picou, descend, par sa mère, de la seconde de ces quatre familles, la seule qui soit aujourd'hui florissante et qui compte une postérité nombreuse.

Il a été attiré à ces recherches, non pas par la renommée de l'auteur des *Lundis*, non pas par l'éclat féodal d'une ancienne et noble famille seigneuriale, mais par le souvenir d'une anecdote patriarcale : la reine Hortense, en 1812, ayant récompensé par un don gracieux la vie bienfaisante de son grand-père, propriétaire à Chauvey et maire de cette commune.

**La numismatique de l'Évêché de Genève aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles,**  
par M. Eugène DEMOLE.

M. Demole donne lecture de la première partie du mémoire dont on trouvera le compte rendu ci-dessous, p. 62.

735. — *Séance du 22 novembre 1906.*

**Une correspondance inédite de Mallet-Du Pan avec Etienne Dumont,** par M. Auguste BLONDEL.

Cette communication sera imprimée dans une des prochaines livraisons de la *Revue historique*.

**Lettres de Mallet-Du Pan à Mounier (1789-1799), communiquées**  
par M. Théophile DUFOUR.

Jean-Joseph Mounier (1758-1806), de Grenoble, joua un grand rôle aux États généraux et à l'Assemblée nationale pendant quelques mois de l'année 1789. Il avait à la fois, dit un biographe, « les talents de l'homme politique et la droiture inflexible de l'homme de bien. » Membre du groupe des royalistes constitutionnels, il ne tarda pas à entrer en relations avec Mallet-Du Pan, qui défendait les mêmes idées dans le *Mercure*.

Après avoir retracé la carrière de Mounier, M. Th. Dufour présente vingt lettres que Mallet lui adressa. La première est du 17 septembre 1789 : Mounier, alors en pleine activité législative, allait devenir, onze jours plus tard, président de l'Assemblée nationale. Quand Mallet écrivit sa seconde

et sa troisième lettres (14 mars, 28 avril 1790), le député démissionnaire, en butte à la haine démagogique, avait dû se réfugier en Dauphiné, d'où il fut bientôt contraint de se rendre à l'étranger. Les neuf suivantes (1790, 1791) sont envoyées à Genève; Mounier y demeurait « Boulevard Saint-Antoine. » Comme elles couraient le risque d'être interceptées, si le nom du destinataire eût figuré sur la suscription, trois d'entre elles, confiées à la poste, sont adressées « à Mademoiselle Cécile Des Granges, rue de St-Léger, à Genève. » En 1792, Mallet, lui aussi, quitta la France; dans le second semestre de cette année, on le voit dater six lettres, tour à tour, de Francfort — où il avait été chargé d'une mission politique de Louis XVI auprès du roi de Prusse et de l'empereur — puis de Genève, de Lausanne, de Nyon, d'Aubonne. A ce moment, Mounier faisait un séjour prolongé à Morat, chez la comtesse de Tessé, et il eut l'occasion de se rencontrer à Berne avec Mallet. La correspondance régulière s'arrête au 9 novembre 1792, du moins ce qui en subsiste dans le dossier, probablement incomplet, et il n'y a plus que deux missives très postérieures, écrites l'une de Berne, le 5 avril 1797, l'autre de Londres, le 16 août 1799.

M. Dufour donne lecture de quatre de ces lettres inédites. On y retrouve le vaillant et perspicace écrivain, qui, selon le mot de Taine, « a mis dix ans à faire la monographie de la fièvre révolutionnaire, avec un diagnostic sûr, des pronostics vérifiés, une parfaite intelligence des causes et des crises. »

736. — *Séance du 13 décembre 1906.*

**J.-J. Rousseau et M<sup>me</sup> d'Houdetot, communication de M. Eug. RITTER.** — Fragments du travail impr. dans les *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, t. II, p. 1-136, et tiré à part, Genève, 1906, in-8°.

**Le testament de J.-J. Rousseau, communication de M. Th. DUFOUR.** — Impr. ci-dessus, p. 39-54, et tiré à part, Genève, 1907, in-8°, 18 p.

737. — *Séance du 10 janvier 1907.*

Rapports du président (M. Francis DE CRUE) et du trésorier (M. Victor VAN BERCHEM) sur l'exercice 1906.

Élection du Comité : MM. Victor VAN BERCHEM, président; Léon GAUTIER, vice-président; Léopold MICHELI, secrétaire; Albert CHOISY, trésorier; Camille MARTIN, bibliothécaire; Francis DE CRUE; Frédéric GARDY; Paul SCHAZMANN; Charles SEITZ.

**Les vitraux de l'église de Vandœuvres, communication de M. Camille FAVRE, avec projections lumineuses.**

Ces quatre vitraux ont été donnés à l'église de Vandœuvres par M. Georges Streckeisen-Moultou, vers le milieu du XIX<sup>m</sup>e siècle approximativement. Très probablement ils venaient d'une collection bâloise. Par leurs sujets et leur travail, ils semblent cependant être originaires de la Suisse centrale ou orientale. Quelque peu endommagés en 1906, ils ont dû être remis en plomb et réparés, travail qui a été fait par M. Krachten sous l'habile direction de M. Perron.

Les n<sup>os</sup> 1 et 2 sont des pendants.

N<sup>o</sup> 1. — « *Das Landt Urry, Anno 1647.* » — *Écussons* d'Uri surmontés de l'écusson impérial. — *Supports*, à droite, un saint abbé crossé et mitré donnant l'aumône à un mendiant; à gauche, un ange aux pieds chaussés, tenant une palme. — *Arcature*, avec pilastre Renaissance, surmontée de deux petits anges nus. Fond blanc, orné d'un fil ou ruban noir.

N<sup>o</sup> 2. — « *Das Landt Glaris, 1647.* » — *Écussons* de Glaris surmontés de l'écu impérial. — *Supports*, à droite, saint Fridolin crossé et vêtu de noir; à gauche, la Mort tenant une lettre datée de 1647. — *Arcature*, chérubins et fond comme le n<sup>o</sup> 1.

N<sup>o</sup> 3. — « *Von Gottes Gnaden Placidus Abbt dess. Fürstl., Gottshaus « Einsidlen, 1648.* » — *Écusson* ovale, cimier crossé et mitré, écartelé : au 1<sup>er</sup>, les corbeaux d'Einsiedlen, au 4<sup>m</sup>e, d'azur à 2 gaffes d'or, au 2<sup>m</sup>e, d'or à 3 clous de sable, au 3<sup>m</sup>e, d'or au coq de gueulles. — *Supports*, à droite, saint Meinrad et les corbeaux; à gauche, saint Placide, martyr, tenant une épée et une palme. — *Arcature* à fronton de couleur sépia, avec colonnes jaunes, fond blanc uni. En haut, Vierge dans sa gloire ovale.

N<sup>o</sup> 4. — « *Edmundus von Gottes Gnaden Abbt des würdigen Gottshaus bey unser Lieben F. zu St Urban (Urban), anno 1649.* » — *Écusson* ovale, cimier crossé et mitré, écartelé: au 1<sup>er</sup>, armes de saint Urban (de sable, à la bande échiquetée d'or et de gueulles), au 4<sup>m</sup>e, d'argent au chef d'azur, chargés d'un lion de gueulles, aux 2<sup>m</sup>e et 3<sup>m</sup>e, partis d'or et d'azur, chargés d'une fleur de lys brochant au contraire. — *Supports*, à droite, un saint pape, coiffé de la tiare, tenant un livre et une grappe de raisin; à gauche, un saint abbé, en robe de moine, crossé et tenant les instruments du supplice. En haut, grande Vierge dans sa gloire ovale, flanquée de deux anges en robe rouge. Pas d'arcature, fond blanc très restreint.

Ces quatre vitraux, bien que postérieurs d'un siècle environ à la bonne époque, sont intéressants. Les n<sup>os</sup> 1 et 2, surtout, sont excellents pour le temps. Les n<sup>os</sup> 3 et 4, plus modernes de sentiment et très bariolés, sont cependant habiles de facture.

L'état de conservation est bon. Quelques fentes. Au n<sup>o</sup> 2, en haut, l'ange de gauche est moderne et, au n<sup>o</sup> 3, la gloire de la Vierge a été retouchée.

**L'entreprise des ducs de Nemours et de Guise sur Genève, en 1578,  
par M. Lucien CRAMER.**

Au moyen de documents, recueillis par lui dans les archives d'Italie, M. Cramer fait l'historique de cette entreprise exécutée au mois d'avril 1578. Les correspondances du duc de Savoie, les rapports de ses ambassadeurs à Paris et du gouverneur de Savoie, recueillis aux archives de Turin, parlent des premières tentatives de Jacques de Savoie, duc de Nemours et de Genevois et cousin germain d'Emmanuel-Philibert. Ces tentatives, qui s'échelonnent sur la période comprise entre les années 1562 à 1578, ne purent aboutir en raison de la constante opposition qu'elles rencontrèrent de la part du duc de Savoie.

Aux archives du Vatican et de Venise, enfin, M. Cramer a mis la main sur les dépêches du nonce Santa Croce et de l'ambassadeur vénitien Mattio Zane, accrédités tous deux à la cour de Turin. Les rapports détaillés de ces excellents observateurs permettent de suivre, pour ainsi dire pas à pas, les progrès de la plus importante et de la dernière de ces tentatives, celle de 1578, exécutée à l'insu du souverain savoyard par le duc de Nemours et son beau-fils Henri de Guise, le chef de la maison de Lorraine. Dans le but de s'emparer de Genève par surprise, le duc de Nemours avait levé 3000 hommes de troupes en Savoie, et Henri de Guise avait acheminé sur cette ville une trentaine de compagnies d'infanterie et de la cavalerie, prises dans les garnisons de Metz, Toul et Verdun, qui faisaient partie de son gouvernement de Champagne. L'insuffisance des préparatifs, l'incurie des chefs, les indiscretions commises en cours de route, enfin les avertissements adressés aux Genevois et l'opposition du Sénat de Savoie, prévenu à temps de ce qui se préparait, firent avorter l'expédition des deux ducs alliés, dont les troupes vinrent s'arrêter à trois lieues de Genève. Les dépêches du vénitien Zane et du nonce Santa Croce nous font connaître les mesures de précaution adoptées par le duc de Savoie pour mettre ses états à l'abri d'une incursion nouvelle de troupes étrangères, et elles nous font assister à la réconciliation d'Emmanuel-Philibert et de Jacques de Nemours, que ces événements avaient momentanément désunis.

738. — *Séance du 24 janvier 1907.*

**Numismatique de l'Évêché de Genève aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, par M. Eugène DEMOLE (suite et fin) <sup>1</sup>.**

Le 11 août 1892, on découvrit dans la grotte dite des « Faux-Monnayeurs », sur les flancs du Mont-Salève et non loin du Pas-de-l'Échelle, un trésor important de monnaies du moyen âge, au nombre d'environ 1200 pièces. Ce fut en voulant installer une forge provisoire, en vue du percement d'un tunnel, que les ouvriers mirent à nu ce trésor, dont ils s'emparèrent et qu'ils dispersèrent aux quatre vents. MM. P.-Ch. Stroehlin et Dr A. Ladé, directeurs du Comptoir de numismatique, se rendirent sur les lieux et, avec une infatigable persévérance, qu'on ne saurait trop louer, ils purent recueillir environ 600 pièces. Le Cabinet de numismatique de Genève et un petit nombre d'amateurs purent réunir encore quelques centaines de ces monnaies, si bien qu'on peut évaluer à 850 ou 900 le nombre de pièces sauvées de la destruction.

M. le Dr Ladé entreprit de décrire les monnaies du trésor du Pas-de-l'Échelle qui toutes sont des deniers appartenant à l'évêché de Genève<sup>2</sup>.

Occupé pendant longtemps à d'autres travaux, ce ne fut qu'au commencement de 1906 que je pris connaissance de ce mémoire qui, au point de vue des descriptions et eu égard aux documents utilisés par l'auteur, ne laisse rien à désirer. Malheureusement, M. Ladé n'avait eu connaissance ni des pièces conservées au Cabinet de numismatique, ni de celles recueillies par le Dr Gosse et d'autres collectionneurs. En outre, les thèses numismatiques soutenues par M. Ladé pouvaient paraître fort sujettes à caution. Pour ces diverses raisons, un remaniement de ce travail m'a paru nécessaire. J'ai tenu à soumettre à M. Ladé les points sur lesquels je me trouvais en contradiction avec lui, espérant ainsi provoquer une discussion intéressante. Mais M. Ladé m'a répondu que ses occupations actuelles et l'état de sa santé ne lui permettaient plus de se livrer à la numismatique scientifique, si bien que j'ai dû renoncer à mon projet.

Le trésor du Pas-de-l'Échelle est formé de deniers frappés par les évêques de Genève aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Les pièces les plus anciennes sont de l'évêque Frédéric (1032-1073), dont on ne connaissait jusqu'alors qu'une seule monnaie conservée au Cabinet de numismatique de Genève et publiée

<sup>1</sup> Voyez ci-dessus, séance du 8 novembre 1906.

<sup>2</sup> Aug. Ladé, *Le trésor du Pas-de-l'Échelle*. Genève, 1895, in-8°, pl. (Extrait de la *Revue suisse de numismatique*, 1893 et 1894).

en 1887<sup>1</sup>. Elles présentent au droit la légende GENEVA CIVITAS, avec le temple carolingien à cinq ou quatre colonnes, puis au revers et en abrégé FREDERICVS EPISCOPVS et une croix simple. Après les deniers au nom de Frédéric, le monnayage de l'évêché devient anonyme, sans doute pour mieux s'inspirer du type des deniers de Vienne en Dauphiné. Ces pièces anonymes sont frappées au nom de St-Maurice, puis au nom de St-Pierre, patron de la cathédrale de Genève. On a donc trois grandes divisions des pièces du trésor : monnaies signées de Frédéric, évêque, monnaies anonymes au nom de St-Maurice et monnaies anonymes au nom de St-Pierre. Dans chacune de ces classes on observe deux sortes de pièces, les unes de bon style, de titre et de poids élevés, les autres de style dégénéré, faibles de titre et de poids. Pour expliquer cette curieuse anomalie, M. Ladé suppose que les pièces incriminées ont été fabriquées dans un atelier interlope, situé en dehors de l'évêché, l'atelier d'Aiguebelle, en Maurienne. Malheureusement, cette intéressante hypothèse ne saurait se soutenir, car une étude attentive des revers indique que nombre de pièces soi-disant frappées à Aiguebelle sont identiques à celles émises à Genève, et deux pièces ne sauraient être identiques si elles ne sont sorties du même coin.

M. Ladé estime, en outre, que les deniers bon poids de l'évêque Frédéric ont été taillés dans la *libra antiqua* et non dans la livre romaine usuelle, car, dit-il, le poids moyen des deniers de Frédéric est de 1 gr. 165 et le scrupule, soit denier romain,  $\frac{1}{288}$  partie de la livre, n'est que de 1 gr. 137. Les deniers de Frédéric seraient donc trop pesants, mais ils représentent assez bien le poids du scrupule, soit denier de la *libra antiqua*, qui ascende à 1 gr. 184. M. Ladé fait ici une grave confusion entre la livre-poids et la livre-monnaie. Depuis Charlemagne, la livre romaine de 12 onces valant 288 deniers-poids se divisait aussi en 20 sols faisant 240 deniers-monnaie. Lorsqu'on taillait la monnaie, on ne s'inquiétait plus, à cette époque, qu'elle cadrât ou non avec le denier-poids, mais on prescrivait la taille à tant de sous par livre-monnaie. C'est ainsi que les deniers de l'évêque Frédéric furent taillés d'abord à 24 sous 4 deniers, puis, plus tard, à 23 sous 6 deniers par livre. Nous n'avons donc que faire de la *libra antiqua*.

La troisième thèse de M. Ladé, que je suis obligé de contredire, est de prétendre qu'une partie des deniers au type de St-Pierre a été frappée au marc. L'étude des documents montre qu'à Genève le marc ne fut pas,

<sup>1</sup> Eug. Demole, *Denier au nom de Frédéric, évêque de Genève (XI<sup>e</sup> siècle)*. Paris, 1887, in-8°, fig. (Extrait de la *Revue numismatique*, 3<sup>e</sup> série, t. V, p. 176).

selon toutes probabilités, introduit avant 1135, date trop tardive pour qu'aucune pièce du trésor du Pas-de-l'Échelle puisse avoir été frappée à cet étalon.

Voici maintenant le classement que je propose pour les pièces du trésor, en m'aidant pour cela soit des documents connus de l'histoire de l'évêché, soit de l'étude des titres, des poids et des types monétaires.

L'évêque Frédéric tient le siège de 1032 à 1073. Borzadus lui succède jusqu'en 1078, et c'est alors que commence l'épiscopat de Guy de Faucigny, qui devait durer jusqu'en 1120. Cet évêque laissa son frère, le comte de Faucigny et son frère utérin, le comte de Genevois, empiéter sur les biens et prérogatives de l'Église. La monnaie, comme tout ce qui touchait au temporel de l'administration du diocèse, fut fort négligée. Le successeur de Guy, Humbert de Grammont (1120-1135), se donna comme tâche de réparer les fautes et les faiblesses de son prédécesseur. Il affermit de nouveau en sa main toutes les régales par l'acte solennel de Seyssel, dans lequel il est entre autres spécifié que la monnaie appartient au seul évêque.

On peut donc avec vraisemblance supposer que les deniers bon style et bon poids au nom de Frédéric furent émis par ce prince, et peut-être aussi par son successeur Borzadus. Sous l'épiscopat de Guy de Faucigny, tout semble aller à la dérive et la monnaie n'est plus dirigée par une bonne administration. C'est l'époque des mauvais deniers au nom de Frédéric, puis au nom de St-Maurice et de St-Pierre, toutes pièces que M. Ladé avait attribuées à l'atelier d'Aiguebelle. Enfin, sous Humbert de Grammont, la monnaie se relève, soit pour le titre, soit pour la taille ; elle redevient excellente, meilleure même que n'était celle de l'évêque Frédéric, mais elle demeure anonyme.

Le travail dont je viens de résumer brièvement quelques-uns des traits principaux sera prochainement publié et formera l'un des premiers chapitres de *l'Histoire monétaire de l'Évêché de Genève*. Je me propose de publier par la suite les deniers anonymes de la fin du XII<sup>e</sup> siècle qui présentent encore quelque originalité dans le type, puis ceux frappés aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, jusqu'à l'ouverture de l'atelier de Cornavin par la Savoie, en 1448, longue et banale série, au type immobilisé et dégénéré, dont les attributions présenteront les plus grandes difficultés.

**Le Musée suisse de photographies documentaires, communication de M. Paul STROEHLIN.** — Monsieur Strœhlin indique le but que poursuit cette institution, il en retrace l'histoire et donne quelques détails sur le plan adopté pour le classement des photographies et sur les procédés employés en vue de leur conservation.

739. — *Séance du 7 février 1907.*

**Notes sur quelques pages inédites ou publiées de J.-J. Rousseau, communication de M. Th. DUFOUR.** — Fragments des *Pages inédites de Jean-Jacques Rousseau, 2<sup>e</sup> série*, impr. dans les *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, t. II, p. 153 et suiv., et tirées à part, Genève, 1907, in-8<sup>o</sup>.

**La dernière campagne de fouilles à Pergame, communication de M. Paul SCHAZMANN, avec projections lumineuses.**

M. Schazmann, membre de l'Institut archéologique impérial allemand, fait un rapport sur la dernière campagne des fouilles de Pergame, dont il avait déjà entretenu l'auditoire de la Société d'histoire l'année dernière.

Il commence par quelques considérations générales pour montrer l'importance de Pergame dans l'histoire, et la grande influence qu'a eue cette ville sur l'art romain et les périodes qui ont suivi; gardienne des traditions attiques et promotrice des nouveaux courants artistiques, elle a été le fil conducteur reliant l'antiquité grecque à Rome.

Les bas-reliefs ornant l'autel furent le point de départ qui entraîna l'exploration de la ville entière.

L'Institut archéologique allemand continue chaque année, en automne, les fouilles, qui avaient été entreprises autrefois par les Musées de Berlin,

La ville suit la configuration naturelle d'une colline où s'étagent, sur de larges terrasses, les monuments des Attalides. Le temple d'Athéna occupe le centre d'une vaste cour, entourée d'un portique, dont le premier étage communiquait avec la célèbre bibliothèque. La décoration intérieure du péristyle explique la genèse du système de décoration qu'on trouve sur tous les murs de Pompéi et dont on se faisait généralement une idée fautive.

Le théâtre de Pergame a donné lieu à des études intéressantes jetant un jour nouveau sur la question controversée de la scène antique. Dans le théâtre grec, la scène en bois était la maison des acteurs; on a retrouvé les trous dans lesquels étaient fixés les mâts servant à dresser une sorte de tente. Les acteurs et le chœur jouaient dans l'orchestre. L'estrade serait une invention romaine.

Dans une villa, nouvellement découverte, on a retrouvé des peintures ayant de la valeur parce qu'elles avaient été décrites déjà dans l'antiquité par Pline. La continuation des fouilles dans le gymnase a donné d'heureux résultats : un odéon ou salle de conférences, une vaste exèdre, de forts beaux fragments de statues et de nombreuses inscriptions. Deux temples, dont on a reconnu l'existence, seront examinés de plus près l'automne prochain.

Les recherches ont porté aussi sur les conduites d'eau, les routes, les enceintes et portes de ville.

Dans un *tumulus* situé dans la plaine, non loin de la ville antique, les excavations ont amené la découverte de la sépulture d'un ancien roi de Pergame. Le sarcophage, resté intact, contenait, avec les restes du défunt, une grande couronne en or massif, composée de branches de chêne entrelacées et retenues par un éros ailé.

Il y avait en outre divers ornements précieux et une épée dont le fourreau, en or, avait des représentations figurées.

740. — *Séance du 21 février 1907.*

**Un dictionnaire des noms de lieux de la Suisse romande, communication de M. Ernest MURET.** — Compte rendu de l'ouvrage intitulé : *Essai de toponymie; origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande*, par Henri Jaccard (*Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, 2<sup>me</sup> série, tome VII, 1906). Ce compte rendu est imprimé dans les *Archives suisses des traditions populaires*, t. XI (1907), p. 145-163.

741. — *Séance du 7 mars 1907.*

**Les cimetières francs et burgondes à propos des tombes de Cessy près Gex, communication de M. Alfred CARTIER.** — Impr. ci-après, p. 81.

**M. C.-M. BRIQUET** rend compte de l'article intitulé : *Un prétendu moulin à papier sur l'Hérault en 1189*, par Joseph Berthelé, dans le *Bibliographe moderne*, 1906, p. 201-213.

742. — *Séance du 21 mars 1907.*

**L'Affaire du 15 brumaire an IX, par M. Edouard CHAPUISAT.** — Impr. dans la *Révolution française*, t. LII (1907), p. 494-522, et tiré à part, Paris, 1907, in-8°, 31 p.

**Une lettre inédite de Paul Moutou sur la condamnation de Rousseau à Genève, communication de M. Gaspard VALLETTE.** — Cette lettre sera imprimée dans les *Annales de la Société J.-J. Rousseau*.

743. — *Séance du 11 avril 1907.*

**Une famille de fondeurs de canons à Genève au XVIII<sup>me</sup> siècle, communication de M. Henry DEONNA.**

*Jean Maritz l'aîné* (1680-1743), originaire de Berthoud (Berne), vint à Genève avec le fondeur bernois Samuel Leu, en 1720, sur la demande de la Seigneurie, qui lui confia la refonte de son artillerie. Des trente-deux pièces fondues alors il n'existe plus de traces, mais l'arsenal de Genève possède de lui deux petits canons dits « pièces de bataille », aux armes Lullin, et la famille Lullin de Châteauevieux deux semblables datés de 1733. Maritz doit sa célébrité à l'invention du forage horizontal et du coulage plein des canons, procédés qui firent faire de grands progrès à l'art de la fonte. En 1727 et années suivantes, il remplaça la machine hydraulique d'Abeille par une nouvelle machine plus perfectionnée et s'occupa des fontaines publiques et privées de la ville. De 1738 à 1743 il séjourna en France, principalement à Lyon, chez son ancien associé le fondeur Georges Münich ; il revint à Genève pour y mourir.

*Samuel Maritz* (1705-1786), son fils, installa, avec lui, la machine hydraulique et exécuta des travaux à Paris (1742) pour la Compagnie des glaces de St-Gobain. Le gouvernement de Berne lui confia la fonte de son artillerie en 1748 ; il se fixa à Berne, après avoir refusé à maintes reprises les offres de princes étrangers. Il fonda 150 à 160 pièces pour Berne de 1752 à 1775, quelques-unes pour Bâle, Bienne et la forteresse d'Aarburg ; deux pièces de cette place (gros canons de siège) sont actuellement à l'arsenal de Morges. Son fils, Jean (1738-1807), établi à La Haye, réorganisa les fonderies de Hollande et devint le chef d'une lignée d'habiles fondeurs.

*Jean Maritz le cadet* (1711-1790), frère du précédent et élève de son père, fit une brillante carrière à l'étranger. Nommé commissaire des fontes d'artillerie de France, il créa les fonderies de Strasbourg, Douai, Rochefort et Ruelle ; il fut inspecteur général des fontes et forges de la marine en 1755. Sur la demande de Charles III, il se rendit en 1765 en Espagne pour y organiser les fonderies de Séville et Barcelone. Il fut créé baron et chevalier de Saint-Michel par Louis XV en 1758, et maréchal de camp par Charles III en 1766. Genève possède de lui une éprouvette en bronze, dont il fit don à la Seigneurie en 1753.

**M. Camille MARTIN** rend compte de l'article intitulé : *Le couvent de St-Jean à Münster dans les Grisons*, par Joseph Zemp avec la collabo-

ration de Robert Dürer, [I<sup>re</sup> partie], dans *Les monuments de l'art en Suisse*, publication de la Société suisse des monuments historiques, nouv. série, V et VI, 1906.

**Revue des publications récentes sur l'archéologie monumentale en Suisse, par M. Camille MARTIN.**

M. Martin énumère tout d'abord et caractérise brièvement les principales publications périodiques : l'*Indicateur d'antiquités suisses* et les *Monuments de l'art en Suisse*, qui concernent le pays tout entier ; le *Berne artistique* et le *Fribourg artistique*, *Nos anciens et leurs œuvres* à Genève, recueils d'un intérêt plus local ; le *Bulletin technique de la Suisse romande* la *Schweizerische Bauzeitung* et le *Heimatschutz*, qui contiennent parfois des articles intéressants pour l'archéologie, et enfin les nombreux organes des sociétés d'histoire des différents cantons. Des travaux de longue haleine ont également paru en dehors de ces publications. L'un des plus importants est la *Statistique des monuments de la Suisse*, commencée en 1872 par M. Rahn (paraissant au début avec l'*Indicateur*). Les édifices romans de tous les cantons ont été analysés dans une première série. Avant que la revue des monuments gothiques fût achevée, l'entreprise a été recommencée, depuis 1899, sur un plan beaucoup plus étendu, mais se poursuit très lentement. Un *Dictionnaire des artistes suisses* est actuellement en cours de publication et avance beaucoup plus rapidement. Des recueils de planches, reproduisant les principaux monuments pour en faciliter l'étude et la démonstration, font encore entièrement défaut. L'essai tenté par Anheisser dans son *Architecture suisse ancienne* ne remplit pas entièrement ce but. Dans certains domaines spéciaux, des études d'ensemble ont été entreprises. La Société des ingénieurs et architectes a publié un recueil, *Das Bauernhaus in der Schweiz*, et prépare un ouvrage analogue sur la *Maison bourgeoise en Suisse*, qui complètera et développera les premiers essais tentés à Bâle, *Basler Bauten des XVIII<sup>e</sup> Jahrhunderts*, et à Genève, *Anciennes maisons de Genève*. L'architecture civile et religieuse n'a pas été l'objet de travaux d'ensemble durant ces dernières années. Les monuments d'architecture militaire de certaines régions ont été, par contre, étudiés avec beaucoup de soin par Merz, *Die mittelalterlichen Burganlagen und Wehrbauten des Kantons Argau*, et Felder, *Die Burgen der Kantone St-Gallen und Appenzell*. Cette rapide revue ne prétend pas être complète. Elle montre cependant les progrès effectués récemment dans la connaissance de notre ancienne architecture nationale.

**M. Emile RIVOIRE** rend compte de l'article intitulé : *La société à Genève sous l'empire français*, par Léandre Vaillat, dans la *Revue de Belgique*, 38<sup>me</sup> année (2<sup>me</sup> série, t. XLVIII), 1906, p. 5-16.

744. — *Séance du 25 avril 1907.*

**M. C.-M. BRIQUET** communique quelques fragments de l'avant-propos de son ouvrage intitulé : *Les filigranes, dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600* (Genève, 1907, 4 vol. in-4°).

**L'Académie de Genève à l'époque du Directoire et sous le consulat**, par **M. Charles BORGEAUD**. — Cette communication formera un chapitre du t. II (en préparation) de l'*Histoire de l'Université de Genève*.

---

### Faits divers.

Dans l'année qui vient de s'écouler la Société a publié :

Au mois de janvier 1907, la première livraison du tome III du *Bulletin*, datée d'octobre 1906.

La Société auxiliaire des sciences et des arts a fait à la Société un second don de 1000 francs pour contribuer aux frais de publication des *Registres du Conseil* de Genève.

La Société est entrée en échange de publications avec la *Revista de archivos, bibliotecas y museos* de Madrid et avec l'Université de Pennsylvanie.

Le 9 mai 1907, la Société a fait une course en break automobile suivant cet itinéraire : Fort de Sainte-Catherine, l'Eluiset, châteaux de Chaumont, Sallenôves, La Fléchère et Arcine.

Dans le double but de rendre les publications qu'elle reçoit par voie d'échange plus accessibles au public et de simplifier le service de sa bibliothèque, la Société a passé avec la Ville de Genève la convention suivante :